



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 novembre 1998**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 Novembre 1998

**Signature du Contrat de Développement Urbain avec la Région**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98501

**CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998**

**Centre d'Etudes Urbaines**

**Signature du Contrat de Développement Urbain avec la Région**

Madame Françoise GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Depuis 1994, le Conseil Régional s'est engagé aux côtés des quatre villes chefs-lieux et des quatre villes intermédiaires pour renforcer les actions qu'elles conduisent en matière de développement urbain et de solidarité.

Les fondements de cette politique ont été posés par l'article 26 du XIème contrat de plan Etat-Région consacré à l'armature urbaine régionale.

Cet engagement s'est traduit par l'élaboration d'un premier contrat triennal de développement urbain conclu entre le Conseil Régional, la Ville de Niort et la Communauté de Communes de Niort pour la période 1994-1996.

Par ce contrat, la Région a apporté son soutien à la réalisation de projets tels que la Place St Jean, la Maison Communale de la Solidarité ou le CAMJI, soit au total 6 millions de francs de subventions régionales.

Aujourd'hui, le Conseil Régional propose à la Ville de Niort et à la Communauté de Communes de Niort un nouveau contrat de développement urbain qui couvrira la période 1998-2000. Ce contrat comportera trois enveloppes financières consacrées :

- la première au financement de projets d'investissements à portée locale, d'un montant de 6 MF.
- la deuxième au soutien de projets d'investissements d'envergure régionale, d'un montant de 5 MF.
- la troisième consacrée au financement d'actions innovantes dans les secteurs de l'insertion des jeunes et/ou du développement économique, d'un montant de 5 MF.

A la demande du Conseil Régional, la Ville de Niort et la Communauté de Communes de Niort ont produit un document d'orientation qui définit les thématiques et les projets sur lesquels la Ville et la Communauté souhaitent mobiliser les financements régionaux.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le document joint à cette délibération comme préambule du nouveau contrat avec la Région,
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer avec la Région, et conjointement avec la Communauté de Communes de Niort le futur Contrat de Développement Urbain et de solliciter les subventions correspondantes.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Françoise GAILLARD

[Ordre du jour](#)